



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 25 juin 2010 – n°189/D130

**Compte rendu de la troisième réunion
du groupe de travail sur la diffusion des données du recensement de la population
du 10 juin 2010**

Président : Marcel BELLLOT (délégué général de la FNAU)

Rapporteurs : Marie-Hélène BOULIDARD (directrice observatoire-évaluation à la mairie de la Roche-sur-Yon)
Philippe CLAIRET (chargé de mission à l'Insee)

Destinataires : Les membres du groupe

La prochaine réunion est fixée au 25 novembre de 9H45 à 13H
--

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre D130 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

Liste des participants

Pierre AUDIBERT	Insee
Marcel BELLIOU	Fédération nationale des agences d'urbanisme
Marie-Hélène BOULIDARD	Mairie de la Roche sur Yon
Camille BOURON	Communauté d'agglomération de la Rochelle
Sophie BURDIN	Mairie de Saint-Etienne du Rouvray
Thierry CHALUMEAU	OPINIONWAY
Philippe CLAIRET	Insee
François CLANCHÉ	Insee
Marie-Hélène COUSIN	Agence d'urbanisme régionale havraise
Frédéric DELBOS	AUCAME
Anne FOUSSAT	Mairie d'Aubervilliers
Laurent FRAPPART	Leroy merlin France
Sylvie GILLOUX	Mairie de Nantes
Etienne KOSIANSKI	Mairie de Gennevilliers
Alexandre KYCH	CNRS
François LEBEAUPIN	Insee – Invité intervenant
Hervé MARTIN-QUINQUIS	Mairie de Sevran
Brigitte MICHEL	Insee
Edmond PRETECEILLE	Observatoire sociologique du changement
Stéphane RASSE	GEOCONCEPT SA
Patrick ROUSSEL	Insee – Invité intervenant
Patrick SILLARD	Comité Interministériel des villes

Liste des excusés

Gilles BOUTONNET	BNP PARIBAS
Pascal FUCHS	Conseil général des Hauts de seine
Phouné THIAM	Mairie de Montreuil

Introduction du président

M. Belliot, président, rappelle le contenu du mandat du groupe et l'ordre du jour de la réunion qui porte en particulier sur le second point du mandat relatif à l'accompagnement de la diffusion du recensement.

1. Actualités

1.1 Rappel des évolutions de la diffusion 2010 (résultats 2007) - **Brigitte MICHEL** *Insee*

Les nouveautés pour 2010 ont fait l'objet d'une présentation détaillée en février dernier, Brigitte Michel en rappelle les points majeurs :

- Livraison en deux fois, juillet et octobre, au lieu de trois. En juillet : Chiffres Clés, Tableaux détaillés et bases Mobilités. En octobre : bases infra communales et Fichiers Détails
- Des évolutions applicatives :
 - nouvelle nomenclature d'activité (NAF rév.2)
 - amélioration du positionnement du lien pour accéder aux cartes
 - export des chiffres clés en xls (Excel)
 - export de l'ensemble des fiches chiffres clés d'une zone en une seule fois
 - affichage d'actualités avec historique (flux RSS sur ces actualités - *RSS est un format qui permet de recevoir des informations de mises à jour sans avoir à consulter le site d'origine, ces informations s'actualisant automatiquement.*)
 - présentation de la documentation sous forme d'une arborescence complète pour faciliter la navigation
 - archivage du site 2006 : accès par la rubrique « les résultats des années antérieures »
- Des évolutions sur les données ou leur affichage :
 - nouveau produit : bases départementales et régionales des indicateurs contenus dans chiffres clés
 - diverses améliorations d'intitulés pour une meilleure compréhension des tableaux
 - ajout de classes d'âge comparables à 1999 pour les IRIS
 - ajout des EPCI et départements de plus de 700 000 habitants dans le fichier détail individus région
 - ajout de l'IRIS dans les fichiers détails « logement » et « individus canton/ville ».
 - découpage du fichier détail « logement » en ZEAT
 - Les cartes d'indicateurs pourront désormais être construites aussi sur un fond contenant les limites des EPCI, en complément des autres fonds déjà disponibles.

1.2. RP et villes

1.2.1 Indicateurs RP sur les ZUS et contexte de la politique de la ville - **François LEBEAUPIN** *Insee*

Présentation des données de population générale sur les ZUS qui seront diffusées début juillet sur Insee.fr et référencées 2006 (projet de fiche de données distribué en séance - cf annexes)

- **Données et fiche** élaborées par le Pôle de Service de l'Action régionale « Analyse urbaine » de la division « Etudes régionales » de l'INSEE. Ces données **ne sont pas de pure source Recensement de la population**. Elles utilisent également les données de la CNAMTS pour les communes de plus de 10.000 habitants et les données de la Taxe d'habitation pour les communes de moins de 10 000 habitants. Le chiffre obtenu au final est différent des chiffres des deux sources de base et en particulier peut s'écarter des chiffres de population légale des ZUS publiés par ailleurs, on parle d'estimations de population par quartier. Ces données seront diffusées au format XLS (Excel).
- **Contenu** : indicateurs « standard » et « multi thèmes » sur **la population** en janvier 2006, définis après consultation de régionaux de l'Insee en contact avec les acteurs locaux de la politique de la ville. Thèmes abordés : âge, nationalité, structure des

ménages, activité, logements, formation, mobilité, ventilations hommes / femmes. Pour chaque donnée, une estimation de l'évolution 1999-2006 est jointe, basée sur la définition des ZUS approximée en îlots entiers, et non sur celle en contours exacts. La donnée 2006 elle-même, à la différence des données d'évolution 1999-2006, est calculée sur les contours exacts.

- **Précision et occultations** : lorsqu'une donnée (case d'un, tableau) ne présente pas un degré de précision acceptable (au-delà d'environ 10% d'erreur possible pour fixer les idées), la donnée est occultée. Compte-tenu de la taille des zones et de la finesse de certaines données, le pourcentage de données occultées sera important. Ce pourcentage peut dépasser 30%, même pour des ZUS assez grandes, dans les communes de plus de 10 000 habitants. Cette philosophie de diffusion peut sembler différente de celle retenue pour les quartiers IRIS. En réalité, la ZUS joue un rôle très différent de l'IRIS : la ZUS est l'objet final de diffusion tandis que l'IRIS ne doit souvent être considéré que comme une brique de base des données.

Contexte : diffusion des données sur les quartiers de la politique de la ville.

Des données sur les quartiers de la politique de la ville sont diffusées par l'INSEE depuis le début de la décennie 2000 aux acteurs de la politique de la Ville, et depuis juin 2008 à tout public sur insee.fr (ZUS et autres quartiers CUCS pour l'instant). Les données ZUS actuellement sur insee.fr sont en provenance de sources administratives (Pôle-Emploi, Sources fiscales, fichiers DADS, CNAMTS, naissances, répertoire d'établissements SIRENE). Seuls les niveaux de populations totales y figurent en provenance du Recensement de Population. Les données mises en ligne en juillet prochain vont combler cette lacune. Une diffusion similaire sur les autres quartiers « CUCS » (Contrats urbains de cohésion sociale) suivra à l'automne.

Une réflexion est en cours au Secrétariat général du Comité interministériel des villes en vue d'une révision des dispositifs de politique de la ville. Elle ne débouchera au mieux que fin 2011 sur la révision des quartiers. L'Insee continuera donc à produire et diffuser des données sur les quartiers actuels (notamment ZUS et quartiers CUCS) encore plusieurs années, continuant ainsi d'alimenter en données les travaux de révision.

Parallèlement, l'INSEE prépare une réfection de ses outils de géoréférencement. Les nouveaux outils, utilisant davantage le cadastre, permettront une bien meilleure couverture du territoire, en particulier pour les quartiers CUCS, dont une partie substantielle ne peut aujourd'hui être traitée, faute de référentiels géographiques adaptés.

Questions-réponses et commentaires

Mme Boulidard

Q - Prévoyez-vous la publication d'indicateurs de précision ?

R - Non

Q - La population indiquée sera-t-elle égale à la population légale des ZUS ?

R - Non, pas exactement, il y a de petites différences, surtout sur les petites ZUS.

M. Prêteceille

Q - Je regrette l'absence de catégories socio-professionnelles au moins sur le code en 8 postes

R - Pour l'instant, ce n'est pas prévu, il faudrait regrouper certains postes si nous l'envisageons dans une version ultérieure.

Q - Croyez-vous qu'indiquer l'évolution pour les étrangers soit pertinente en raison des différences de définition sur les enfants entre 1999 et 2006, en particulier compte tenu de la forte proportion d'enfants dans les ZUS ?

R - Vous avez raison, cette fiche est provisoire, nous pouvons revoir l'opportunité d'indiquer l'évolution pour certains indicateurs.

M. Bouron

Q - Quelle périodicité de publication envisagez-vous ? La diffusion de ces indicateurs serait-elle annuelle ?

R - Non, vraisemblablement, nous suivrons les années de diffusion de population légale des ZUS. Celles-ci ont déjà été diffusées au printemps 2009. La diffusion des fiches présentées avec des données référencées 2006 est pour l'instant prévue en juillet 2010.

Q - Il y a actuellement des données 2006 sur le site de la DIV, quelle est la cohérence avec ces données ?

R - Il ne me semble pas qu'il y ait de données en plus de la population légale issues du RP 2006, le taux d'activité par exemple n'est pas issu du recensement mais des DEFM et des DADS (réponse de M. SILLARD du SG CIV)

Q - Prévoyez-vous des fiches avec ces indicateurs sur un champ « ensemble des ZUS » ?

R - Excellente suggestion, nous pourrions vraisemblablement l'imaginer, sous réserve d'expertise.

M. Sillard précise que sur le site de la DIV jusqu'à 2000 ne figurait que le recensement, maintenant, grâce à l'important effort de l'Insee qu'il tient à saluer, nous avons beaucoup d'informations de sources administratives diverses sur les zones de la politique de la ville. La présentation des sites est très différente mais il ne croit pas que les données soient incohérentes avec celles diffusées sur le site de l'Insee.

Il regrette au vu de cette fiche que nous n'allions pas encore plus loin, avec quelques informations sur l'emploi et l'activité. M. Sillard précise en réponse à M. Belliot que le secrétariat général du CIV est une administration et que l'Observatoire national des ZUS est une instance de concertation et de proposition, C'est un peu la même situation que le présent groupe et l'Insee. Les moyens en effectifs sont au Secrétariat du CIV.

M. Audibert souhaite un examen interne de l'information diffusée sur les deux sites et de leur cohérence en même temps qu'un examen des propositions nouvelles après expertise.

Le président conclut que le sujet n'est pas épuisé et l'inscrit pour la prochaine séance.

1.2.2 Projet diffusion infra-communale à façon du RP - *Pierre AUDIBERT Insee*

Ce point a déjà été présenté à la dernière réunion. Parmi les éléments nouveaux, l'extranet de définition des zones accessible depuis le poste de l'utilisateur, d'une collectivité par exemple, est prêt et fonctionne en maquette. Le module de calcul des données, qui représentait une gageure du fait que l'échantillonnage est construit sur les IRIS et que nous sommes là sur une partition de l'espace totalement différente, est très avancé et devrait fonctionner. Il reste les aspects de gestion de la transaction (licence) et des modalités de contrôle de la qualité des données avant livraison par les directions régionales de l'Insee à mettre au point. En effet, ce sont les directions régionales de l'Insee qui auront en charge la restitution aux communes des données in fine communicables du fait de leur qualité, avec explications à l'appui dans le cadre d'un dialogue à nouer avec le commanditaire local.

En réponse au responsable SIG de la mairie de Sevrans, M. Martin-Quinquès, M. Audibert précise qu'il sera effectivement possible d'importer dans l'extranet un zonage issu du SIG de la commune, l'utilisateur pouvant dessiner sa zone dans le RIL à partir de son propre SIG. Une fois la zone définie dans le RIL dès lors qu'elle contient plus de 1 000 logements - ce que l'outil extranet permettra à l'utilisateur de vérifier en temps réel - les calculs seront effectués de manière automatique et les résultats seront communiqués comme indiqué ci-dessus.

En réponse à M. Préteceille sur les aspects d'indicateurs qui subissent l'effet d'étalement temporel de la collecte, M. Audibert précise que ces indicateurs devraient être exclus.

Le tarif reste celui indiqué à la dernière réunion, à savoir un droit d'entrée d'environ 300 euros puis environ 30 euros/zone. Il s'agit là d'un tarif de régulation et non d'un tarif à la hauteur des frais engagés.

Il est convenu de revenir sur ce sujet lors de la prochaine réunion du groupe, le 25 novembre 2010.

1.2.3 Contours IRIS numérisés - *Pierre AUDIBERT Insee*

Ce sujet a fait l'objet d'une information à la réunion de février, l'élément nouveau est qu'un produit contours IRIS numérisé actualisé réalisé par l'IGN devrait être diffusé au cours de l'été. Il concernera les communes de 10 000 habitants et plus. Il sera mis à disposition dans des conditions de tarif assez proches du précédent.

1.3 Le questionnaire en ligne en juillet 2010 - *Philippe ROUSSEL Insee*

Ph. Roussel est responsable de l'équipe qui a en charge en particulier le pilotage des enquêtes de satisfaction menées ou commandées par l'Insee.

Le comité de direction de l'Insee valide chaque année un programme d'enquêtes de satisfaction ; en 2010, il a été décidé en particulier de mener une enquête en ligne sur le site consacré aux résultats du recensement, suite à la demande formulée par le président de ce groupe du Cnis à la suite de ses débats.

Cette enquête a pour objectif d'évaluer la satisfaction des internautes vis à vis du site consacré au recensement en termes de navigation et d'accès à l'information, mais aussi d'identifier les pistes d'amélioration pour accroître l'adéquation entre les recherches de l'internaute et la structuration de l'offre sur le site.

L'enquête sera arrêtée après avoir l'obtention d'un millier de réponses.

Présentation du questionnaire (cf annexe)

L'équipe a réalisé un pré-questionnaire, qui a ensuite été enrichi avec la contribution de P. Clairet et M-H Bouldard, rapporteurs de ce groupe, puis par toutes les remarques que nous avons reçues de la part de membres du groupe.

Il s'agit d'un questionnaire en ligne, qui sera déployé le 7 juillet 2010 sur toutes les pages du site sauf la page d'accueil, via une fenêtre de dialogue permettant à l'internaute de répondre ou non au questionnaire ou bien encore de répondre plus tard.

Il s'agit d'un questionnaire à tiroirs. Il comporte beaucoup de questions, mais la grande majorité des personnes ne rempliront pas l'ensemble des questions.

Hormis des questions sur la recherche proprement dite de l'internaute, le questionnaire suit en effet l'architecture du site :

- résultats affichés en ligne (que ce soit CC ou TD) ;
- données téléchargeables (y compris les fichiers détail).

Et des questions spécifiques sont posées sur chacune de ces rubriques, selon ce que déclare consulter le répondant. L'ensemble est complété par des questions sur l'aide et la documentation en ligne, ainsi que par quelques questions signalétiques sur les fonctions exercées par le répondant.

Des questions ouvertes permettent enfin à l'internaute de s'exprimer librement, et notamment d'indiquer des améliorations souhaitables.

La structure en tiroirs du questionnaire permet ainsi de recueillir l'avis sur des utilisateurs ponctuels et non- experts, pour lesquels la durée de remplissage du questionnaire de satisfaction pourra être très courte (aux alentours de 3 à 5 minutes) ; mais il permettra aussi aux experts de donner leur avis sur de nombreux points (bases téléchargeables, fichiers détail).

Prise en compte des résultats du test du questionnaire

Nous avons mené un test de ce questionnaire auprès d'une soixantaine de personnes ayant adressé à l'Insee une demande liée aux données du recensement. Nous avons eu un tiers de répondants.

Notamment sur le détail des données qui paraîtrait insuffisant, nous avons ajouté une question ouverte sur l'adéquation des résultats affichés en ligne avec la recherche de l'internaute proprement dite.

Le questionnaire comporte ainsi 2 questions largement ouvertes, en plus de 3 questions ouvertes potentiellement actives selon les réponses des internautes.

Remarques des membres du groupe

M. Clairet remercie les membres du groupe qui ont contribué à l'élaboration du questionnaire.

M. Chalumeau remarque qu'on demande un avis à la question 6 sans laisser la possibilité de dire pourquoi on a donné cet avis, c'est dommage de ne pas avoir l'occasion de s'exprimer à ce moment-là.

Mme Bouldard s'inquiète du fait que l'internaute ne sait pas vraiment si on lui demande son avis sur sa recherche immédiate ou sur son point de vue sur le site en général. Elle regrette aussi que la fonction du répondant ne soit pas demandée, il serait bon de savoir si c'est un technicien ou un décideur qui donne son avis.

M. Audibert témoigne de l'importance de ce type d'opération car le site de l'Insee a deux millions de visites par mois et ce nombre augmente régulièrement. On sait que 40% des internautes connaissent le site insee.fr que parmi ces derniers 30% l'ont fréquenté dans le mois qui a précédé l'enquête.

2. Accompagnement de la diffusion des résultats du recensement (point principal)

2.1 Retour des résultats du questionnaire transmis aux membres du groupe - **Marie-Hélène BOULIDARD, rapporteur du groupe**

Retour sur le questionnaire adressé aux membres du groupe
10 réponses reçues

Globalement, des premiers commentaires positifs quant au contenu de la documentation :

La documentation est jugée : « claire », « riche et éclatée donc accessible depuis plusieurs liens », « exhaustive », « qui permet un travail de précision », « qui permet de mieux examiner les conditions d'emploi », « complète, compréhensible et agréable à consulter »

Note générale attribuée : (1= pas du tout satisfait 5= très satisfait)

Note	Nbre de réponses
1	
2	
3	1
4	7
5	
SR	2

Mais ...

Ø on en souligne aussi la complexité, le côté « très technique »

Ø on s'interroge, voire s'inquiète sur la compréhension, l'utilisation que peuvent en faire des « non initiés », des « non experts » qu'il s'agisse du contenu à proprement parler de la documentation ou de l'accès à la documentation :

« c'est très complexe pour un non initié », « c'est peu ou mal utilisé ou ça paraît compliqué pour des non experts qui souhaitent obtenir rapidement des données », « c'est facile à trouver pour un utilisateur averti », « une confusion d'accès entre le tableau et la documentation associée »

D'emblée, des propositions pour simplifier, faciliter la recherche, l'accès ou la compréhension

*« il manque **une supra-documentation sur la documentation** pour guider la recherche et savoir quoi lire en premier »,*

*« la documentation permet un travail de précision, il faut toujours se référer à une définition précise pour des notions parfois similaires pour éviter une erreur d'interprétation. Je propose **une fiche synthétique de définitions par thématique** »,*

*« ...ce n'est pas tant sur le contenu de la documentation qu'il faut **progresser mais sur son accès (pour des non-spécialistes) et son rapprochement de la donnée** »*

Peu de personnes ont un avis sur la question de l'articulation actuelle de la documentation.

Cela pose la question de savoir si cette articulation est perçue par l'utilisateur, notamment par l'utilisateur « non expert » et occasionnel.

« ...la perception de l'articulation n'est pas intuitive donc immédiate et dans un 1^{er} temps un utilisateur X n'a -t-il pas l'impression qu'il y a beaucoup de doc un peu partout sans en percevoir l'architecture et donc sans savoir à priori où chercher ? Ne la découvre-t-il pas quelque peu au hasard de sa navigation ? »,

« on ne sait pas toujours où chercher », « où, quoi regarder en 1^{er} »

Notes attribuées en nombre de réponse sur chaque items	1	2	3	4	5	Sans avis, NSP
Conseils d'utilisation			2	3	1	4
Documentation géographique				4	2	4
Aide à la recherche géographique				5	1	4
Aide à l'utilisation des bases			1	2	1	6
Foire aux questions			1		2	7
La documentation générale du recensement				2	4	4
<i>Total sur 60 notes attribuées</i>			4	16	11	29

Un taux de non réponse élevé, faute souvent d'une utilisation suffisante, notamment en ce qui concerne l'aide à l'utilisation des bases et la foire aux questions.

Tout est donc disponible pour tout le monde selon ses besoins mais tout le monde semble loin de tout utiliser :

⇒ parce que pas de besoins ? manque d'intérêt ou de curiosité ? manque de temps ?, besoin de documentation plus synthétique à côté de la documentation détaillée, besoin d'une fonction d'aide à la recherche, par mots-clés ? Autant de questions qui se posent.

En revanche, ce qui est consulté donne globalement satisfaction.

Notes attribuées en nombre de réponse sur chaque items	1	2	3	4	5	Sans avis, NSP
Documentation sur les chiffres clés						
Documentation générale sur le type de produit				3	4	3
Documentation détaillée associée au produit				4	3	4
Documentation sur les tableaux détaillés						
Documentation générale sur le type de produit				4	3	3
Documentation détaillée associée au produit			1	3	3	3
Documentation sur les bases de données téléchargeables						
Documentation générale sur le type de produit			1	3	2	4
Documentation détaillée associée au produit			2	1	2	5
Documentation sur les fichiers détails						
Documentation générale sur le type de produit			2	1	1	5
Documentation détaillée associée au produit			2	1	1	6
<i>Total sur 80 notes attribuées</i>			8	20	19	33

Ø Des notes globalement bonnes et très bonnes en ce qui concerne les produits « grand public » qu'il s'agisse de la documentation générale correspondant au type de produit ou de la documentation détaillée associée à un produit.

Ø Les notes semblent devenir moins bonnes, plus moyennes, -on restera prudent compte tenu de la petitesse des nombres considérés-, et les sans réponse plus fréquents lorsque l'on interroge sur les produits complexes, qu'il s'agisse là aussi de la documentation générale ou de la documentation détaillée.

Seuls quelques commentaires ont été faits; ils concernent la documentation des fichiers détail et correspondent à des demandes d'approfondissement :

« avoir une fiche technique sur l'utilisation concrète des coefficients de pondération »,

« avoir une fiche technique pour aider au téléchargement et à l'importation dans un logiciel adéquat pour le traitement »,

« avoir plus de détail sur les définitions de variables »

Notes attribuées en nombre de réponse sur chaque items	1	2	3	4	5	Sans avis, NSP	
La réponse aux questions posées à l'Insee via le site				3	1	2	4
La réponse aux questions posées à votre correspondant Insee				1	2	3	4
Les conférences Insee auxquelles vous avez assisté				2	3	2	3
Les formations Insee auxquelles vous avez participé				1	2	1	6
La communication effectuée par l'Insee sur divers supports			1		6	2	1
<i>Total sur 50 notes attribuées</i>			1	7	11	10	19

Sur l'accompagnement fait par l'Insee, des notes plutôt bonnes sans être excellentes, bonnes notamment en ce qui concerne la communication faite par l'Insee, mais beaucoup de sans avis sur les autres items en raison d'un non recours ou d'une non utilisation du service ou d'une non participation aux conférences ou formations.

Vous sentez-vous assez « armé », soutenu pour la restitution auprès des décideurs ?

Oui 5 réponses
Non 3 réponses
NSP 2 réponses

Quand bien même ils se sentent personnellement suffisamment « préparés », « armés », des utilisateurs experts évoquent un malaise, une difficulté pour communiquer en direction des utilisateurs finaux, des décideurs :

*« les limites d'utilisation ne sont pas encore bien comprises par les utilisateurs »,
« je ne suis pas toujours convaincue de la fiabilité des données et me sens donc mal à l'aise pour restituer les données auprès des décideurs locaux »,
« il reste difficile de faire accepter la nouvelle méthode de recensement et de faire comprendre qu'il ne faudra pas faire de comparaisons annuelles »,
« je me sens bien préparé, cela n'empêche que la restitution des données statistiquement fragiles (à l'infra communal) n'est pas facile. »,
« Assez armée personnellement, oui, mais l'Insee doit assurer une présence sur ce champ aussi pour que les utilisateurs techniciens se sentent soutenus dans leur retour vers les décideurs. »*

Suggestions, propositions pour améliorer, développer l'accompagnement de la diffusion

On attend de l'Insee qu'il

- reste très présent,
- rappelle régulièrement, systématiquement certains conseils,
- « communique tout simplement sur ce sujet sans gommer les spécificités du nouveau recensement », voire
- améliore sa communication sur les changements encore insuffisamment intégrés dans l'esprit des interlocuteurs des utilisateurs experts

*« les limites d'utilisation ne sont pas encore bien comprises par les utilisateurs, il est souhaitable que l'Insee les rappelle systématiquement lors de la diffusion annuelle »,
« l'Insee doit expliquer qu'il ne faut pas faire de comparaisons annuelles »,
il faut « Communiquer sur ce sujet tout simplement alors que le site de par sa convivialité et sa facilité d'accès tend à gommer les spécificités du nouveau recensement de même que l'Insee dans certaines de ces présentations en région »,
il faut « améliorer la communication sur les changements de méthodes et de concepts qui ne sont toujours pas intégrés par une large part de nos interlocuteurs. »*

La question de la communication à développer autour de « pas de comparaisons annuelles », « pas de calcul d'évolution annuelle » revient souvent parmi les préoccupations des utilisateurs répondants ainsi que la question de la communication autour de la comparabilité des différents recensements.

Le CNIS assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques... Le CNIS est également un lieu où peuvent se tenir des débats sur des sujets novateurs ou sensibles. Grâce aux groupes de travail et missions temporaires du CNIS, des dispositifs statistiques sont expertisés et des propositions formulées.

Quelles propositions d'évolution dans le domaine de la documentation en ligne et de l'accompagnement des utilisateurs ?

Impulser le développement de fonctionnalités complémentaires

- **travailler au rapprochement systématique de la donnée et de sa documentation ou des métadonnées** comme c'est le cas par exemple dans les bases infra communales où les informations sur la précision correspondent à un onglet dans la même feuille Excel que les données.

- **faire des propositions pour un affichage systématique d'alertes** lorsque l'utilisateur « grand public » mobilisent des données grand public (Chiffres clés et tableaux détaillés) : **alerte sur les précautions d'usage mais aussi alerte en cas de données concernées par des changements de concepts** (activité-emploi), **de mode de traitement** (âge, nationalité des enfants).

- **proposer de compléter l'offre de documentation d'un schéma de l'architecture fonctionnelle des données elles-mêmes et de la documentation** (« une supra documentation sur la documentation pour savoir qu'on veut regarder en 1^{er} ») pour une possible appropriation « d'un seul coup d'œil » de l'ensemble de l'offre du site Insee-recensement. »

fin de l'intervention de Mme Boulidard

2.2 Débat sur la documentation et l'accompagnement

Les membres du groupe ont fait une série de remarques complémentaires sur la documentation présentées ici sous forme de liste.

- La présentation des concepts dans le site de l'Insee à la rubrique « définitions » de l'onglet « définitions méthodes » est plus intuitive et plus facile à utiliser que la documentation du recensement.
- Une présentation de l'ensemble du site de l'Insee a été faite par la direction régionale de l'Insee, elle n'insiste pas suffisamment sur les précautions d'utilisation du recensement.
- La documentation pourrait aussi être présentée comme une réponse à des questions.
- Les gens lisent rarement les définitions.
- Le contexte des utilisateurs évolue, ils savent que l'information est accessible, mais cela provoque quelquefois des difficultés dans le débat local, par exemple nous avons constaté une confusion entre immigré et étranger, des difficultés à appréhender la population sans diplôme lorsqu'un territoire a beaucoup d'étrangers (le classement du diplôme des étrangers n'est pas évident dans le bulletin - ce que conteste M. Clanché en lisant les modalités du bulletin). De même pour les sans papiers, pour lesquels la commune tente d'obtenir un remplissage du bulletin, les informations sur l'activité ne vont pas de soi.
- L'AURH (agence d'urbanisme du Havre) constate que sur son territoire la CSP « autres » a des effectifs importants - M. Clanché répond que les modalités des classements de la CSP sont très riches et demande à l'Aurh d'envoyer des précisions sur ce point.
- Il faudrait un supra guide du recensement pour guider dans l'ensemble de la documentation
- Il conviendrait de fournir toute la documentation en HTML au lieu du PDF qui n'est pas pratique pour la navigation
- Il conviendrait de diffuser l'équivalent des fascicules gris de 1999 qui manquent aujourd'hui pour comprendre la construction des variables. M. Clanché informe qu'une personne en mission vient d'être affectée à cette tâche pour les mois à venir.
- Les solutions pour rapprocher les conseils d'utilisation du chiffre sont très complexes à construire
- Faire un message très court sur la précision est impossible - il est répondu qu'une simple phrase déjà formulée dans la documentation suffit à sensibiliser

Le président constate que la documentation présente est appréciée mais qu'un effort d'amélioration d'accès pourrait être entrepris, il note qu'une étape sera déjà franchie en juillet prochain avec la présentation sous forme d'une arborescence.

2.3 Les actions menées par les directions régionales de l'Insee - *Philippe CLAIRET Insee*

Cinq mille personnes ont été accompagnées en région par l'Insee pour la diffusion du recensement.

L'accompagnement du RP a mobilisé les directions régionales durant l'année 2009 et principalement au cours du second semestre. Cette action n'est pas terminée car des séances sont encore organisées. En effet le temps d'appropriation des résultats est lié aux besoins et les utilisateurs découvrent les différents thèmes du recensement au fur et à mesure qu'apparaissent des dossiers qui en nécessitent les résultats. Au total près de 5 000 personnes dans les régions ont bénéficié de présentations par l'Insee au cours de 150 séances.

Dans la quasi-totalité, d'après l'Insee, ces séances ont atteint leur objectif d'accompagner la diffusion des résultats du recensement. L'accueil a été très positif de la part des auditeurs, quelques-uns ont fait part de leurs difficultés soit pour le téléchargement, soit sur des concepts. Le site du recensement est en général bien perçu. Avec le temps, les utilisateurs s'aperçoivent qu'il leur faut travailler pour produire des résultats à leur convenance. Au cours de l'utilisation certains expriment à la fois la satisfaction de la mise à disposition des résultats et de la documentation mais la difficulté à porter les précautions à prendre auprès de leurs responsables ou élus qui utilisent les résultats, mais ceci n'est pas vraiment nouveau, seulement amplifié avec la nouvelle méthode.

Concrètement les directions régionales ont principalement fait des séances d'une demi-journée (130 sur 150), une petite vingtaine sur une journée et quelques ateliers plus approfondis.

La quasi-totalité des publics atteints se trouve chez les acteurs publics, ce qui est logique, une seule séance faite spécifiquement pour les entreprises et deux faites pour un public de l'enseignement. Ceci n'exclut pas que quelques personnes de ces publics se soient glissées dans les séances très majoritairement composées de représentants d'organismes publics et collectivités.

Les directions régionales ont pris beaucoup d'initiative (58% des séances) mais elles ont aussi beaucoup répondu à la demande d'organismes. Dans certains cas le nombre de personnes intéressées était tel qu'il a fallu renouveler une deuxième séance. Les organismes demandeurs ont été par exemple : DREAL, Conseils généraux, préfetures, conseil régional, La Poste, CESR, C. d'agglomération.

Les opérations menées sur la journée ou dans le cadre d'une formation l'ont été auprès de spécialistes avec un public plus restreint.

Presque la moitié (46%) des séances ont été organisées sur le terrain dans les départements, hors de l'agglomération capitale régionale où siège en général l'Insee. Et parmi celles qui ont été organisées dans l'agglomération siège, la moitié l'ont été hors de l'Insee, dans les locaux d'un partenaire, compte tenu d'une volonté de répondre positivement à des sollicitations de ces partenaires.

Un quart des séances ont été réalisées avant la diffusion elle-même des résultats, c'est-à-dire avant juillet 2009, ce qui montre un souci d'anticiper et de « dégonfler » la pression qui se faisait à ce moment-là par une communication adaptée. Il est possible que des personnes aient participé à des séances avant et après la diffusion, surtout lorsque cela se passe dans un contexte de « club d'utilisateurs » ou dans un cadre du type CRIES.

Sur le plan des outils, les directions régionales déclarent avoir disposé de tous les outils nécessaires à l'accompagnement de cette diffusion. La moitié des séances ont été construites à partir de présentations construites localement (réutilisant partiellement d'autres outils), un tiers à partir du module d'accompagnement, et le reste à partir d'outils divers disponibles (module formation interne à la diffusion, module « tronc commun », extrait module insee.fr, etc.).

Quelques repères quantitatifs sur les actions des 24 directions régionales :

Nombre de séances par région :	De 0 à 4	9	régions
	De 5 à 9	10	"
	De 10 à 16	5	"
Nombre d'auditeurs par région :	Moins de 100	7	"
	Entre 100 et 250	7	"
	Entre 250 et 350	8	"
	Entre 440 et 550	2	"

2.3 Les évolutions proposées pour la documentation et l'accompagnement

Le président juge que de nombreux éléments ont été mentionnés et remercie les participants qui ont répondu au questionnaire pour alimenter les réflexions. Il propose de faire un point à la prochaine séance.

3. Les produits et fonctionnalités

3.1 Résumé des propositions faites *Philippe CLAIRET Insee*

M. Clairret présente toutes les propositions concrètes d'évolutions suggérées dans le groupe, remontées lors des conférences faites en région ou formulées dans des demandes à l'Insee. Le document de référence a été transmis avec l'ordre du jour (cf annexes).

Ces évolutions sont classées par mot clé (accès, aide, documentation, données,...) et par priorité. Il est indiqué dans quelle mesure l'évolution apporterait de la satisfaction au grand public d'une part ou aux professionnels d'autre part. Enfin la plus ou moins grande difficulté de réalisation de l'évolution est notée. Ce tableau constitue en fait un outil d'aide à la décision pour prioriser les décisions d'évolution. Quelques exemples, contenus dans la grille sont donnés en séance.

Un travail identique, mais beaucoup plus spécialisé, est en cours sur les fichiers détails.

Il faut noter que les évolutions identifiées - si elles sont jugées réalisables - seront prises en compte progressivement au cours des années. Les priorités pour la prise en compte des évolutions sont toutefois à confirmer selon en fonction des critères proposés (satisfaction de quel type de public, difficulté de mise en œuvre). Les évolutions sont déjà closes pour 2010, elles ont été présentées en début de séance. Donc nous évoquons des opérations pour 2011, 2012 ou 2013 sous réserve de faisabilité.

3.2 Propositions complémentaires à débattre

Les membres du groupe sont ainsi invités à compléter par messagerie les suggestions nouvelles qui leur paraissent importantes.

Conclusion

Le président conclut la séance et donne rendez-vous pour la **prochaine réunion le 25 novembre matin**. Il rappelle que sont déjà inscrits à l'ordre du jour de cette réunion la poursuite de la discussion sur les données relatives à l'infra communal pour la politique de la ville ainsi que la présentation détaillée de l'outil du service de diffusion infra communale à façon.

* * *

Annexes :

projet de questionnaire en ligne (les filtres ne sont pas indiqués)



fiche indicateurs ZUS correspondant au point 1.2.1



tableau des produits-fonctionnalités du point 3.1



* * *